

# Chronique des découvertes archéologiques dans le canton du Valais en 2001

établie sous la responsabilité de François WIBLÉ,  
Archéologue cantonal, directeur de l'Office des Recherches Archéologiques

avec des contributions de:

Alessandra ANTONINI, Caroline BRUNETTI, Vincent DAYER, Pascal GIBUT, Gabriele  
GIOZZA, François MARIÉTHOZ, Jean-Christophe MORET,  
Manuel MOTTET, Claire NICOUD, Didier OBERLI, Olivier PACCOLAT  
et François WIBLÉ.

Les interventions archéologiques brièvement présentées ci-dessous, poursuivies, entreprises ou réalisées en 2001, ont eu pour maître d'œuvre l'Etat du Valais, par le Service des Bâtiments, Monuments et Archéologie, Office des Recherches archéologiques (ORA). Ne seront pas évoqués ici les sondages effectués dans des secteurs sensibles, souvent à proximité de gisements archéologiques connus qui, pour différentes raisons (trop faible profondeur, terrain bouleversé, éloignement trop considérable, etc.), n'ont révélé la présence d'aucun témoin du passé.

## Abréviations

### *I Périodes*

PA	Paléolithique	(env. 3'000'000 - 9'000 avant J.-C.)
ME	Epipaléolithique et Mésolithique	(env. 9'000 - 5'500 avant J.-C.)
NE	Néolithique	(env. 5'500 - 2'200 avant J.-C.)
BR	Âge du Bronze	(env. 2'200 - 800 avant J.-C.)
HA	Premier Âge du Fer [Hallstatt]	(env. 800 - 450 avant J.-C.)
LT	Second Âge du Fer [La Tène]	(env. 450 - 15 avant J.-C.)
R	Epoque romaine	(env. 15 avant - 400 après J.-C.)
HMA	Haut Moyen Âge	(env. 400 - 1000 après J.-C.)
MA	Moyen Âge	(env. 1000 - 1453 après J.-C.)
M	Après le Moyen Âge	(dès 1453)
I	Epoque indéterminée	

## II Abréviations courantes

- ARIA ARIA SA (Archéologie et Recherches Interdisciplinaires dans les Alpes), Investigations archéologiques, Sion.  
CNS Carte nationale de la Suisse, 1:25'000 (Office fédéral de topographie, Wabern).  
ORA Office des Recherches archéologiques (Service des Bâtiments, Monuments et Archéologie, Département des Transports, de l'Équipement et de l'Environnement).  
TERA TERA Sàrl (Travaux, Études et Recherches Archéologiques), Sion.

## III Abréviations bibliographiques

AS = *Archéologie suisse*, Bulletin de la Société suisse de Préhistoire et d'Archéologie, Bâle.

ASSPA = *Annuaire de la Société suisse de Préhistoire et d'Archéologie*, Bâle.

AV = *Annales Valaisannes*, revue annuelle de la Société d'Histoire du Valais Romand, Sion.

AV 1975 à AV 1987 = François WIBLÉ, chroniques annuelles des fouilles de Martigny de 1974 à 1986, parues dans les *Annales Valaisannes*.

*Vallesia* = *Vallesia*, revue annuelle, Sion.

*Vallesia* 1988 = François WIBLÉ, «Chronique des découvertes archéologiques dans le canton du Valais en 1987».

*Vallesia* 1990 (respectivement 1991, 1992, 1993 ...) = Collectif, «Chronique des découvertes archéologiques dans le canton du Valais en 1989» (respectivement 1990, 1991, 1992 ...), établie sous la responsabilité de François WIBLÉ.

**ISÉRABLES**, district de Martigny  
Les Crêtaux, parcelles n° 29 bis, 32, 34, 41a et 48  
Fig. 1 à 3

**BR + HA + I**

Coordonnées: CNS 1306, env. 585°620/113°000; altitude: environ 1460 m; surface minimale du site: env. 4000 m<sup>2</sup>. Relevé de tranchées (pose d'égouts) sur une longueur d'env. 150 m.

Intervention du 29 octobre au 6 novembre 2001.

Mandataire: Bureau TERA Sàrl, Sion (Olivier PACCOLAT).

Documentation et matériel archéologique déposés auprès de l'Archéologie cantonale à Martigny.

Nouveau site (habitat protohistorique de moyenne altitude).

### **Circonstances de la découverte**

Le creusement de tranchées pour des canalisations a été suivi par l'Archéologie cantonale durant les mois de septembre à novembre 2001, au lieu-dit «les Crêtaux» au-dessus d'Isérables<sup>1</sup>. L'emplacement «des Crêtaux» était déjà connu des



Fig. 1 - **Isérables**, Les Crêtaux. Vue générale du site, depuis le sud-ouest.

<sup>1</sup>Claude-Eric BETTEX, collaborateur auprès de l'ORA, a suivi les travaux et a également assuré la topographie générale du site.

archéologues, puisqu'on y a découvert au XIX<sup>e</sup> siècle les fameux vases en céramique décorés de serpents sur la panse, datés du I<sup>er</sup> siècle après J.-C.<sup>2</sup> Alors que toute la partie aval, en relativement forte pente, n'a révélé aucune trace archéologique, des vestiges ont été repérés en amont, sur un plateau favorable, formant une petite ensellure en bordure de la falaise.

Le bureau TERA Sàrl fut alors mandaté pour documenter les vestiges les plus évidents. Les travaux ont consisté pour l'essentiel au nettoyage et aux relevés des coupes stratigraphiques des tranchées (env. 150 m). La fouille en plan s'est limitée à quelques structures situées en bordure ou en fond de tranchées. La tranchée principale (Tr1), d'axe ouest-est, traverse le plateau parallèlement à la falaise. Deux autres tranchées (Tr2 à l'ouest et Tr3 à l'est) ont été creusées perpendiculairement à la première et rejoignent la route communale en amont.

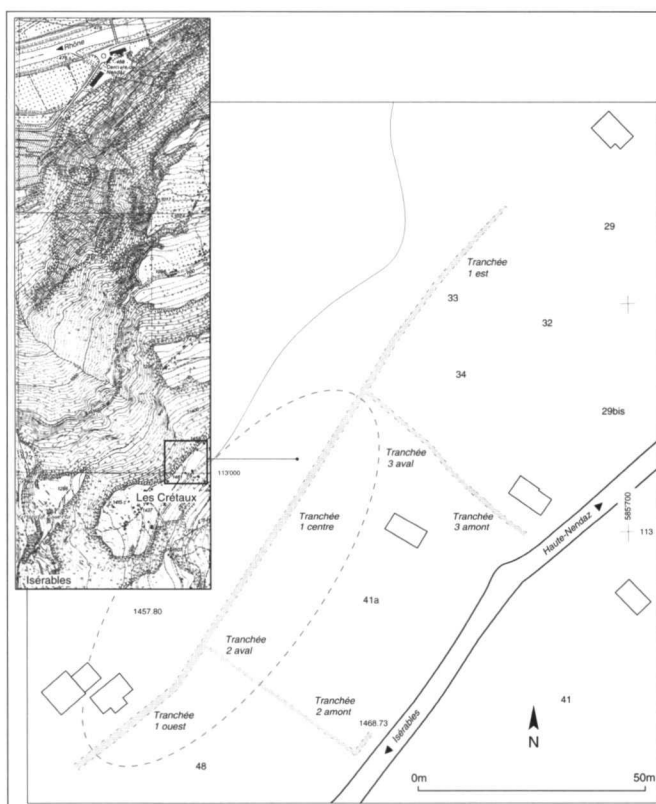


Fig. 2 - Isérables, Les Crétaux. Plan de situation de l'intervention et extension potentielle des vestiges (traits tirés rouges).

<sup>2</sup>Marc-R. SAUTER, «Préhistoire du Valais, Des origines aux temps mérovingiens», *Vallesia* V, 1950, p. 100; François WIBLÉ, «La permanence des croyances religieuses indigènes pendant l'époque romaine», in: Alain GALLAY, Gilbert KAENEL, François WIBLÉ et alii, *Le Valais avant l'histoire, 14 000 av. J.-C. - 47 apr. J.-C.*, Sion, Musées cantonaux, 23 mai - 28 septembre 1986 (cat. expo.), Sion 1986, pp. 158-160.

## Stratigraphie et structures archéologiques

La séquence stratigraphique de référence comprend trois principaux horizons, repérés sur la plus grande partie de la tranchée 1. Son épaisseur maximale atteint 1 m.

– L'horizon le plus récent (horizon 1) est marqué par des structures en creux (fosses et fosses-cendrier) sans relation avec des niveaux d'occupation. Il apparaît à environ 0,40 m de la surface, sous la terre végétale, des remblais dus à des travaux récents sur les parcelles et des limons de bisses. Il est principalement localisé dans la tranchée «1-ouest».

– L'horizon intermédiaire (horizon 2) est caractérisé par un ensemble de structures brûlées (fosses, foyers, trous de poteau et sablière de maison), associées à un niveau d'incendie. Il apparaît sous un dépôt d'environ 0,50 m de colluvions plus ou moins grossières. Ces niveaux ont surtout été repérés en tranchée «1-centre» et débordent légèrement en tranchée «2-aval».

– L'horizon le plus ancien (horizon 3) est plutôt discret. Il se matérialise par des niveaux de rubéfaction discontinus associés à des structures en creux. Il a été vu en tranchée «1-centre» environ 0,20 m sous la séquence précédente dont il est séparé par des colluvions fines.

Tous ces niveaux se sont déposés sur du limon sableux compact gris-vert à gris-jaune, constituant la base de la séquence, un loess colluvionné.

L'extension des couches et des structures peut être estimée à près de 4000 m<sup>2</sup> (env. 100 m en longueur dans le sens est-ouest, 40 à 50 m dans le sens amont-aval). Les vestiges reconnus, une quinzaine de structures, sont principalement concentrés dans la partie centrale et aval du site (parcelle 41a), là où le terrain présente encore aujourd'hui un replat bien marqué au pied du coteau et en bord de falaise. Vers l'ouest (parcelle 48), les niveaux archéologiques commencent à se raréfier, tandis qu'à l'est (parcelles 29, 29 bis, 32, 34), on constate la remontée du terrain naturel et la présence d'une zone d'éboulis.

Au niveau de l'organisation des vestiges, on constate, pour l'horizon 2, des aménagements en terrasses d'est en ouest. Au moins 4 terrasses ont été repérées avec moins de 0,3 m de talutage entre chacune d'elles. Aucun aménagement défensif n'a été observé sur le plateau (fossé, palissade ou rempart), du moins dans la partie prospectée en tranchées.

## Eléments de datation

Pratiquement aucun mobilier archéologique datant (aucun tesson céramique) n'a été récolté durant cette intervention. L'horizon le plus récent (horizon 1) a livré un gros clou en fer qui permet de proposer une datation à partir de la fin de l'Âge du Fer. L'horizon intermédiaire (horizon 2) a fait l'objet de deux analyses C14. La première, effectuée sur des charbons de bois d'une fosse de rejet, a donné une datation de l'Âge du Bronze final (1410-1130 avant J.-C.). La seconde, effectuée sur des charbons de bois d'un foyer, a livré une datation dans le premier Âge du Fer

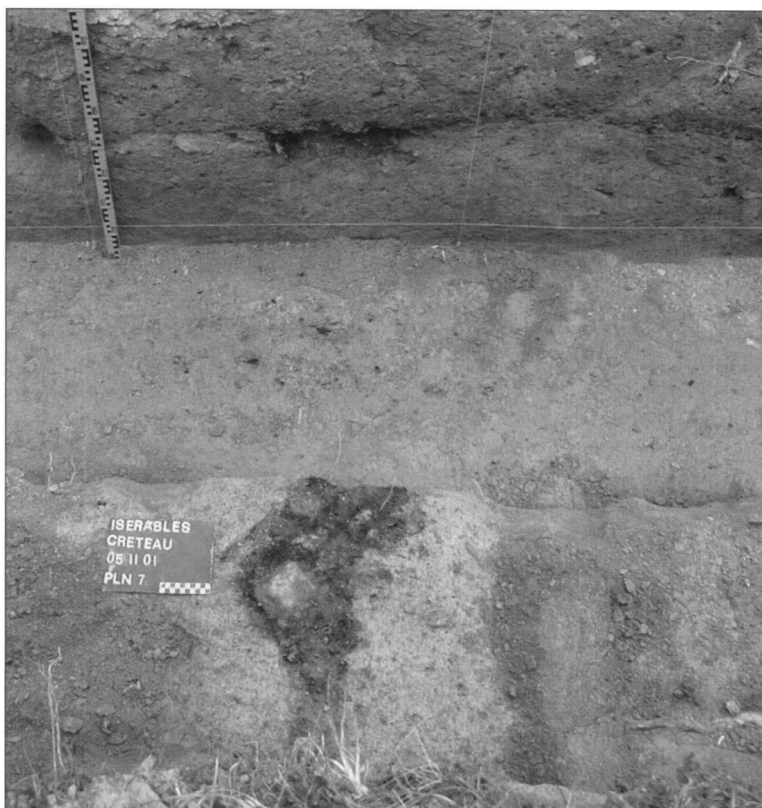


Fig. 3 - **Isérables**, Les Crêtaux. Poutre carbonisée d'une maison de l'horizon 2 en coupe et en plan dans la tranchée «1-centre». Vue du nord.

(770-400 avant J.-C.)<sup>3</sup>. Enfin, le dernier niveau de structures en creux (horizon 3), malheureusement sans charbon de bois en suffisance ni mobilier, n'a pu être daté. Cependant, les teintes de sédimentation, pour ce niveau le plus profond, rappellent celles du niveau directement supérieur. Aussi serions-nous tentés d'y voir une occupation très proche dans le temps de la suivante, c'est-à-dire de l'Âge du Bronze.

## Conclusions

Les tombes à incinération du I<sup>er</sup> siècle après J.-C., avec les fameux vases «aux serpents», retrouvées anciennement «aux Crêtaux», ne peuvent pas être mises en relation avec les découvertes faites lors cette intervention. Les vestiges découverts constituent un nouveau site de moyenne altitude que l'on peut dater de la fin de

<sup>3</sup>Datations C14 de l'Université d'Utrecht, Faculteit Natuur-en Sterrenkunde, R.J. Van de Graaff laboratorium: UtC n°11487: 2455±36 BP; soit 770-400 avant J.-C., et UtC n°11488: 3039±41 BP; soit 1410-1130 avant J.-C., dates calibrées à 2 sigma, Stuiver et al., *Radiocarbon* 40, (1998); OxCal v3.5, Bronk Ramsey (2000).

l'Âge du Bronze et du début de l'Âge du Fer. Une occupation postérieure à la fin de l'Âge du Fer est également attestée. La position stratégique du site est indéniable, puisqu'il domine toute la vallée du Rhône, de Chamoson jusqu'à Martigny, ainsi que les hauteurs environnantes. Cette situation rappelle celle affectée par les hommes de l'époque qui ont occupé des sites de moyenne altitude comme Chiboz, Vercorin ou Zeneggen<sup>4</sup>. Notons ici cependant l'absence d'élément défensif (fossé ou rempart) qui laisserait penser que nous sommes en présence d'un petit habitat, peut-être à caractère saisonnier.

TERA Sàrl, Pascal GIBUT et Olivier PACCOLAT

**LEUK**, district de Leuk  
Pfyf, Landgut-Pfyf  
Fig. 4

**R+HMA+M**

Coordonnées: CNS 1287, 612'570 / 127'625; altitude: env. 566 m.  
Sondages exploratoires sur le tracé de la future autoroute A9.  
Intervention du 3 au 20 septembre 2001.  
Mandataire: A.R.I.A., Sion; responsable sur place: Manuel MOTTET.  
Documentation et matériel archéologique: dépôt provisoire auprès du mandataire.

Entreprises dans le cadre de la surveillance des travaux autoroutiers, les recherches ont porté sur des terrains situés dans la partie ouest du cône d'alluvions



Fig. 4 - **Leuk**, Pfyf, Landgut-Pfyf.  
Vue du mur romain en cours de dégagement.

<sup>4</sup>Philippe CURDY et alii, *Vallesia* 1995, pp. 406-407; Manuel MOTTET, *Vallesia* 1998, pp. 455-458.

de l'Illgraben, sur le domaine agricole de Landgut-Pfyn. Les sondages, au nombre de dix-huit, ont été limités à l'emprise de l'autoroute. Ils ont permis de mettre au jour un bâtiment maçonné (angle de mur de cave) d'époque moderne, probablement postérieur au XVII<sup>e</sup> siècle et appartenant vraisemblablement à l'ancien hameau de Pfyn. Plus à l'est, un mur en pierres sèches à double parement a également été repéré sur une longueur d'une centaine de mètres. A ce mur sont associés des niveaux charbonneux et organiques qui n'ont livré aucun matériel archéologique, mais dont les datations C14 permettent d'attribuer la construction à la fin de la période romaine ou au début du haut Moyen Âge<sup>5</sup>. Un échantillon prélevé dans un niveau marquant l'abandon de l'ouvrage a, quant à lui, été daté du Moyen Âge<sup>6</sup>.

ARIA SA, Manuel MOTTET

**MARTIGNY**, district de Martigny,  
*FORUM CLAUDII VALLENSIUM*  
Rue de la Délèze N° 12, parcelle N° 190,  
chantier «Délèze 01/02»  
Fig. 5 à 9

**R**

Coordonnées: CNS 1325, env. 571'925/105'400; altitude: env. 471 m; surface examinée: env. 900 m<sup>2</sup>.

Intervention du 6 juin au 9 novembre 2001 et du 4 au 27 mars 2002.

Responsable: ORA VS, Martigny, François WIBLÉ; sur place: Michel PINOLET.

Documentation et matériel archéologique déposés à l'ORA VS, Martigny.

Un projet immobilier a motivé une intervention d'importance des archéologues dans le quartier de la Délèze où fut retrouvé, en 1874, le «trésor de la Deleyse»<sup>7</sup> et où différentes interventions, depuis les années 1960, avaient révélé la

<sup>5</sup> UtC n° 11375: 1686±35 BP, soit 257-427 après J.-C., UtC n° 11376: 1665±34 BP, soit 258-528 après J.-C., UtC n° 11377: 1581±35 BP, soit 407-595 après J.-C., dates calibrées à 2 sigma.

<sup>6</sup> UtC n° 11378: 942±33 BP, soit 1021-1182 après J.-C., date calibrée à 2 sigma.

<sup>7</sup> Cf. Waldemar DEONNA, «Vaisselle et instruments antiques provenant de Martigny (Valais), I. Le «trésor» de la Deleyse», *Genava* XI, 1933, pp. 51-63.



présence de nombreuses structures d'habitat et de rues d'époque romaine<sup>8</sup>. Ce secteur de la ville antique n'en demeurait pas moins mal connu, car il est largement occupé par les maisons d'un ancien quartier dans lequel les projets modernes de construction ou de transformation n'affectent que très rarement le sous-sol.

Le chantier ouvert en 2001 est situé au croisement de deux voies, la *rue de la Basilique* et la *rue des Artisans* (dénomination nouvelle), perpendiculaire, qui longeait du côté nord-est les *insulae* 5, 10 et 15 (fig. 5). Cette dernière n'avait, à ce jour, été reconnue que sous l'actuelle rue des Alpes, au nord-est de l'*insula* 15<sup>9</sup>. Nous pensions alors qu'elle ne faisait pas partie du réseau orthogonal des voies du centre de l'agglomération antique, notamment du fait que, dans le secteur nord de l'*insula* 15, elle semblait avoir un tracé oblique<sup>10</sup> et que les vestiges dégagés à son nord-est en 1986/1987 présentaient presque toujours une orientation légèrement différente de l'orientation générale de la ville antique et, ainsi, ne devaient pas appartenir à une *insula* régulière<sup>11</sup>.

<sup>8</sup>On peut citer, par ordre chronologique:

– 1907-1908: fouilles dirigées par Joseph MORAND dans le secteur ouest et nord de l'*insula* 5 (parcelle n° 3372). Elles n'ont fait l'objet d'aucune publication; ce que l'on pouvait tirer des documents des fouilles de 1907 a été intégré dans notre chronique des fouilles de 1979-1980: AV 1980, pp. 110-115;

– 1960: structures repérées dans le secteur est de l'*insula* 15 par François-Olivier DUBUIS (parcelle n° 172, à l'occasion de la construction d'un entrepôt). Elles n'ont fait l'objet d'aucune mention publiée; on en connaît quelques croquis, conservés dans nos archives;

– 1974: fouilles d'extrême urgence effectuées en 1974 dans l'*insula* 15, secteur sud-est (parcelle n° 183, avant la construction d'un petit immeuble): AV 1975, pp. 147-148 et ASSPA 1976, p. 261;

– 1978: fossé au sud-est de l'*insula* 17, dans le prolongement de la *rue Principale* (à l'occasion de sondages dans la parcelle n° 6448, précédant la construction d'un immeuble): AV 1979, p. 64 et Silvio Amstad, «Un ensemble céramologique du milieu du I<sup>er</sup> siècle après J.-C. à Martigny», ASSPA 67, 1984, pp. 137-170;

– 1979-1980: fouilles dans le secteur nord de l'*insula* 5 (parcelle n° 438, à l'occasion de la construction d'un petit immeuble): AV 1980, pp. 110-115;

– 1981: repérage, dans le prolongement de la *rue de la Basilique* (parcelle n° 2975, à l'occasion de travaux dans une petite cour), de l'égout voûté déjà repéré sous cette même rue en 1975 à quelque 320 m au sud-ouest: AV 1982, p. 176;

– 1984: dans l'*insula* 16 (parcelles nos 19 et 20, à l'occasion de la construction d'un immeuble), repérage de quelques murs appartenant au vaste complexe dégagé en 1986-1987: AV 1985, p. 133;

– 1986-1987: fouille d'un grand complexe dans le secteur sud-est de l'*insula* 16 (parcelles Nos 22, 23, 27, 28, 86, 90, 215 et 2989, à l'occasion de la construction d'un immeuble): Vallesia 1988, pp. 208-211;

– 1990-1991, 1993: *insula* 15: la surveillance du creusement de tranchées pour la pose de nouvelles conduites dans les rues d'Octodure, de la Délèze et des Alpes a permis de repérer l'angle sud de l'*insula*, de dégager quelques locaux situés le long de ses façades sud-ouest, sud-est et nord-est: François WIBLÉ, Vallesia 1991, p. 224, *ibid.* 1992, pp. 331-332 et *ibid.* 1994, pp. 287-289;

– 1998: intervention très limitée dans le secteur sud-est de l'*insula* 15 (parcelles nos 181 et 2963, à l'occasion de travaux dans un jardin): François WIBLÉ, Vallesia 1999, p. 329.

<sup>9</sup>Cf. François WIBLÉ, Vallesia 1991, p. 224; *ibid.*, 1992, p. 331-332.

<sup>10</sup>Nous pensions alors que l'*insula* 15 avait la même longueur (sens sud-est/nord-ouest) que les *insulae* 1 à 5, soit quelque 80 m. Or nous avons constaté en 1993 (Cf. François WIBLÉ, Vallesia 1994, p. 287) que les *insulae* 11 à 15 n'étaient longues que d'env. 70 m. Le secteur de rue repéré en 1990 qui nous avait fait conclure que la rue devait être oblique appartenait en réalité à la *rue du Nord-ouest*, que nous ne pensions pas devoir restituer à cet emplacement.

<sup>11</sup>Cf. AV 1987, p. 230; Vallesia 1988, p. 208; François WIBLÉ, Vallesia 1992, p. 331-332.

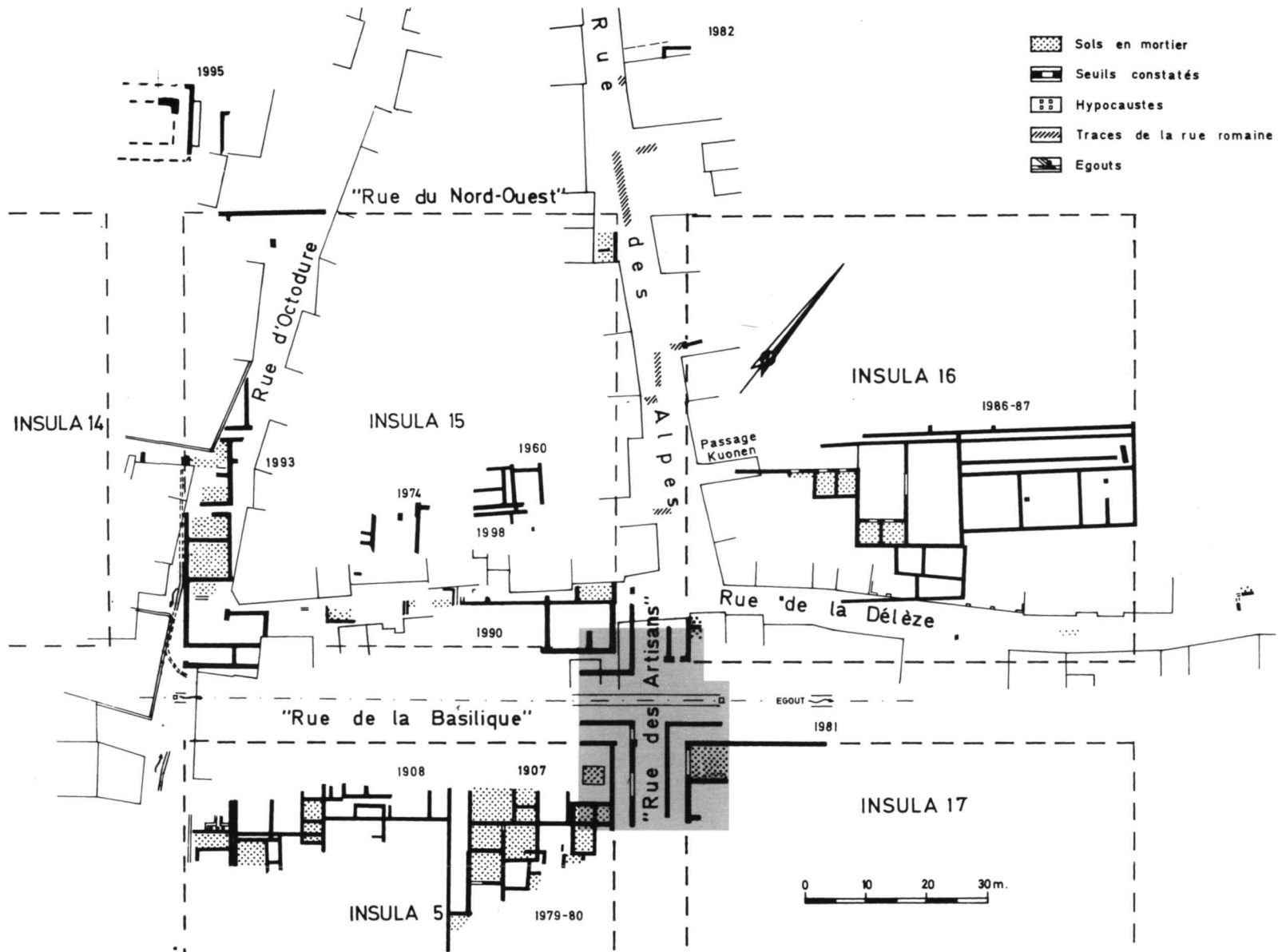


Fig. 5 - Martigny, Forum Claudii Vallensium, La Délèze. Plan archéologique des insulae 5, 15 à 17. Ech. 1:1000.

L'objectif de cette intervention était double:

– D'une part, il s'agissait de déterminer si le réseau des *insulae* se prolongeait au-delà de la *rue des Artisans* (située, grosso-modo, dans l'axe de l'actuelle rue des Alpes), du côté nord-est; le cas échéant, il importait de savoir si cette extension était contemporaine de la fondation de la ville de *Forum Claudii Vallensium*, peu avant 50 de notre ère, ou si elle était le résultat d'un développement ultérieur de l'agglomération.

– D'autre part, on avait l'espoir de pouvoir aborder le problème du déplacement de la ville dans la région de l'église paroissiale, à la fin du IV<sup>e</sup> siècle ou au début du V<sup>e</sup>. Non loin du chantier, en effet, à l'emplacement de cette dernière, s'est développé, dès le IV<sup>e</sup> siècle, un premier sanctuaire chrétien qui deviendra, à la suite de plusieurs transformations et reconstructions, la première cathédrale du Valais, au plus tard dans le courant de la première moitié du V<sup>e</sup> siècle. On a constaté que le centre de la ville antique, situé dans la région de l'ancien stade municipal, avait été abandonné vers l'an 400 de notre ère, vraisemblablement au profit des alentours de la cathédrale paléochrétienne. Le chantier, le premier d'importance ouvert dans ce secteur depuis les fouilles de l'église paroissiale, qui ont considérablement modifié la conception que l'on avait du développement de l'agglomération de l'Antiquité tardive, devait permettre d'étayer le bien-fondé de cette hypothèse.

Sur ce second point, la déception des archéologues fut vive quand ils constatèrent qu'à une époque relativement récente, postérieure à la construction de certaines vieilles bâtisses de la rue de la Délèze, le niveau du terrain avait été considérablement abaissé, amenant la disparition des couches et des vestiges postérieurs au milieu du II<sup>e</sup> siècle après J.-C. Sous un bâtiment, en bordure de l'actuelle rue de la Délèze, des couches et des maçonneries du Haut-Empire étaient en revanche conservées à des niveaux plus élevés que le macadam! Notons que dans le prolongement d'une cave, un petit secteur de la rue romaine avait été préservé; on y a retrouvé une sépulture à inhumation, vraisemblablement du Haut Moyen Âge<sup>12</sup>. Le problème de l'éventuelle continuité d'occupation de ce secteur entre la fin de l'époque romaine et le début du Moyen Âge n'a donc pas pu être abordé.

Les recherches archéologiques ont par contre montré que le réseau des *insulae* s'étendait au-delà de la *rue des Artisans* et ce, semble-t-il, dès la fondation de la ville romaine (l'étude approfondie du mobilier datable retrouvé dans les plus anciens niveaux le confirmera certainement). En regard de l'angle nord de l'*insula* 5, on a repéré l'angle ouest d'un «nouvel» îlot qui a été nommé «*insula* 17». La *rue des Artisans* est large d'env. 5,20 m, sans compter les portiques qui bordaient les îlots tant le long de cette rue que le long de la *rue de la Basilique*. Ces trottoirs couverts étaient larges d'env. 2,80 m. Les colonnes ou plutôt les piliers en bois qui supportaient leurs toitures reposaient sur des murets ou murs bahuts dont

<sup>12</sup>De très nombreuses sépultures de cette époque ont été aménagées dans les ruines de la ville romaine, à l'exception des sanctuaires et de l'amphithéâtre. Nul doute qu'il y en avait d'autres à l'emplacement du chantier; elles auront disparu lors de l'abaissement général du niveau du terrain. La présence de cette sépulture pourrait indiquer que le site était en dehors de l'habitat du Haut Moyen Âge car, à cette époque, on n'enterrait pas les défunts à l'intérieur des agglomérations.

le premier état était contemporain des murs maçonnés de façade des *insulae*. D'une façade à l'autre, la rue était donc large d'un peu moins de 12 m.

L'angle est de l'*insula* 15, situé à l'emplacement où on l'attendait, était lui aussi bordé de portiques tandis que, plus au nord-est, l'angle sud de la «nouvelle» *insula* 16 qui lui faisait face, n'était pas situé dans l'exact prolongement des murs des autres *insulae*: cet îlot était de plus apparemment dépourvu de portiques du côté sud-est et le trottoir qui le bordait au sud-ouest ne fut couvert que dans un deuxième temps.

Au milieu de la *rue de la Basilique*, large d'env. 8 m (un peu moins de 15 m, portiques compris), on a repéré l'égout voûté en maçonnerie construit à la fin du I<sup>er</sup> siècle après J.-C. pour récolter les eaux usées des thermes publics de l'*insula* 2<sup>13</sup>; il est parfaitement bien conservé et sa hauteur libre est, à cet emplacement, de 1,25 m pour une largeur d'env. 80 cm. Un regard, fermé par une épaisse dalle de calcaire, en a été repéré (fig. 6); à son aplomb, les niveaux de recharge de gravier de la rue font défaut, preuve que le regard a été ouvert à l'époque antique<sup>14</sup>. Cet égout a succédé à un autre, beaucoup moins profond, couvert de dalles. Ces égouts ne recoltaient pas les eaux de surface, car ils auraient été périodiquement obstrués, dans la

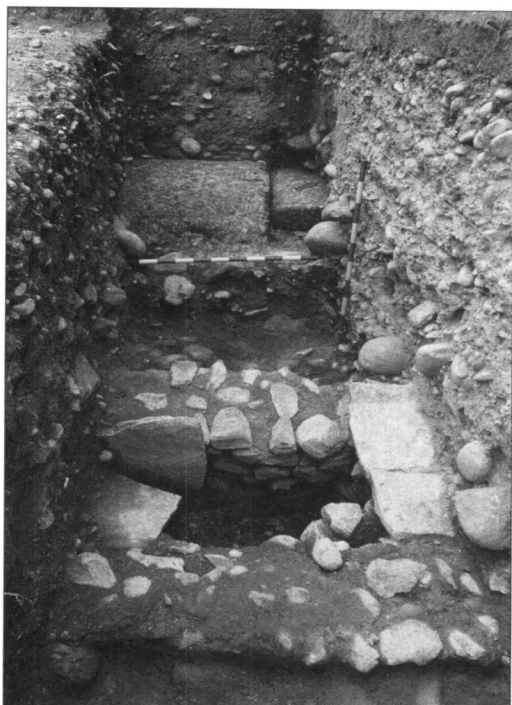


Fig. 6 - Martigny, *Forum Claudii Vallensium*, La Délèze, *rue de la Basilique*. Dalle de regard sur le grand égout voûté; au premier plan, l'égout maçonné antérieur.

<sup>13</sup>Cet égout avait été repéré en 1981 à quelques mètres au nord-est; sa datation à l'époque flavienne a été confirmée en 1997 (cf. François WIBLÉ, *Vallesia* 1998, p. 464).

<sup>14</sup>Ce regard se situait à l'emplacement où les niveaux antiques étaient les mieux conservés, à proximité de la sépulture du Haut Moyen Âge.

mesure où les rues n'étaient pas dallées, mais composées de recharges successives de gravier, parfois mêlé à de la terre ou du sable fin. Ces eaux étaient récoltées dans des fossés à ciel ouvert aménagés le long des portiques, de chaque côté des rues. Celui qui bordait le front sud-est des *insulae* 15 et 16 semble avoir été continu, du moins à certaines périodes: il traversait la *rue des Artisans*, dont la surface de roulement était ainsi interrompue. Pour en assurer le passage, il est vraisemblable que l'on jetait au-dessus de ce fossé des ponts ou des passerelles en bois, dont rien n'a été conservé. Le fossé semble avoir été périodiquement comblé, puis recreusé.

L'artère principale, dans ce secteur, était donc indubitablement la *rue de la Basilique*. On notera aussi que l'angle ouest des portiques de l'*insula* 17 était protégé par des dalles dressées, faisant office de chasse-roue<sup>15</sup> (fig. 7). En provenance du sud-est, les chars qui empruntaient la *rue des Artisans* tournaient ainsi fréquemment à droite pour continuer leur route en direction de la vallée supérieure du Rhône (?), par la *rue de la Basilique*.

Les parcelles sur lesquelles on a implanté ces angles de quartiers d'habitation avaient été préalablement assainies. Le terrain naturel était constitué d'alluvions de



Fig. 7 - **Martigny**, *Forum Claudii Vallensium*, La Délèze. Dalles faisant office de chasse-roues adossées contre l'angle ouest de l'*insula* 17.

<sup>15</sup>Un tel aménagement a déjà été repéré contre l'angle ouest de l'*insula* 11. Cf. François WIBLÉ, *Vallesia* 1993, p. 490-491. La présence de ces chasse-roues témoigne certainement d'un trafic important contournant l'angle de ces *insulae*.

la Dranse en surface desquelles un sol s'était constitué. Ce dernier, vraisemblablement au fond d'une sorte de cuvette, était recouvert de différents dépôts d'inondation. Le plus ancien niveau «anthropique» est un épais remblai d'assainissement contenant beaucoup de blocs dans une matrice limoneuse: il a été reconnu sur toute la surface du chantier, rues et portiques compris<sup>16</sup>. Les premiers sols et niveaux d'occupation d'époque romaine reposent directement sur ce remblai.

Dans leur majorité, les constructions découvertes semblent avoir eu une fonction artisanale ou commerciale. On n'a pas identifié de locaux ayant appartenu de manière certaine à un habitat.

L'abondant mobilier archéologique récolté, constitué, pour l'essentiel, de tessons et d'ossements animaux, n'est pas révélateur des activités pratiquées en ces lieux. L'angle est de l'*insula* 5 était apparemment occupé par une cour à l'intérieur de laquelle on a édifié une construction en parois en colombage (terre battue à l'intérieur d'un cadre en bois). Sur son sol en mortier, de très bonne facture, coulé contre la base des solins en bois de ses parois, un foyer avait été aménagé dans un deuxième temps. Sur plusieurs niveaux de sol en terre battue de la cour, on doit signaler une découverte intéressante, bien qu'encore très énigmatique: celle d'une douzaine de coupelles en céramique sur lesquelles ou à proximité desquelles gisaient les squelettes de très petits chiots d'âge périnatal (fig. 8). Les analyses ostéologiques en cours permettront peut-être de lever un coin du voile mais, du fait

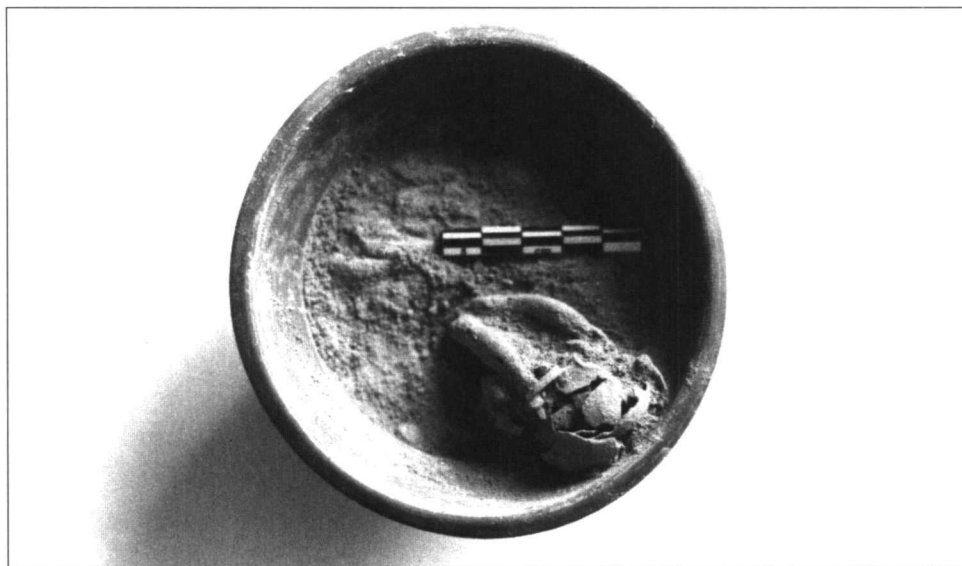


Fig. 8 - **Martigny**, *Forum Claudii Vallensium*, La Délèze, angle nord de l'*insula* 5. Crâne de chiot dans une petite coupelle.

<sup>16</sup>Une étude micromorphologique menée par M<sup>me</sup> E. FIERZ-DAYER, déposée à l'ORA, a confirmé l'analyse des stratigraphies faite par les archéologues. La présence de ce remblai d'assainissement sous les angles des quatre *insulae* indique la contemporanéité de ces dernières.

que nous ne connaissons pas (encore?) de parallèles, nous ne pouvons pas, actuellement, en proposer une interprétation. La tentation est grande de subodorer une pratique rituelle ou cultuelle: c'est ce que l'on suggère souvent lorsque l'on ne comprend pas un phénomène!

Une autre énigme n'a pas été résolue: l'angle nord de l'*insula* 5, du côté des portiques, présentait des cavités à la place des éléments d'un chaînage d'angle (fig. 9). Dans le mortier, les empreintes de ces éléments semblent correspondre à celles qu'auraient laissées des moellons de tuf, matériau très souvent utilisé à Martigny dans les angles et les arêtes des murs; on pourrait penser aussi à du calcaire, voire du gypse, matériaux que l'on peut facilement tailler. Or les différents niveaux de sols et de remblais des portiques étaient parfaitement conservés et s'interrompaient à l'aplomb des faces de cet angle de murs. Il est donc matériellement impossible que les éléments du chaînage d'angle aient été récupérés. L'intérieur des cavités était rempli d'une sorte de sable fin d'infiltration. Nous avons donc conclu que des eaux de ruissellement avaient en quelque sorte dissous naturellement la pierre. Une géologue consultée nous a assuré que cela était impossible, car, dans ce cas de figure, le mortier du mur aurait également été dissous. Nous ne pouvons cependant pas admettre que le chaînage d'angle, dont la fonction est d'assurer la solidité d'une arête, ait été constitué d'éléments en matière organique (bois) qui auraient pourri! La question reste ouverte.

ORA VS, François WIBLÉ



Fig. 9 - Martigny, Forum Claudii Vallensium, La Délèze, *insula* 5. Chaînage de l'angle nord de l'*insula*.

**RANDOGNE**, district de Sierre  
Bluche, parcelle n° 510 (projet «Bluche 2000»)  
Fig. 10 à 15

**LT+R+I**

Coordonnées: CNS 1287, 604'310 / 128'690; altitude: env. 1283 m.

**Première phase d'intervention:**

Du lundi 25 juin au lundi 2 juillet 2001 et du lundi 23 juillet au jeudi 9 août 2001.  
Surface fouillée: environ 350 m<sup>2</sup>.

Mandataire: A.R.I.A., Sion; responsable sur place: Manuel MOTTET.

**Seconde phase d'intervention:**

Du mardi 16 octobre au vendredi 7 décembre 2001.

Surface fouillée: environ 150 m<sup>2</sup>.

Mandataire: Archeodunum SA Gollion; responsable sur place: Caroline BRUNETTI.

Documentation et matériel archéologique: dépôt provisoire auprès des mandataires et à l'ORA VS.

*Note de l'archéologie cantonale:*

La surface de 330 m<sup>2</sup>, prospectée par l'entreprise ARIA SA, n'étant pas immédiatement menacée, le Département des Transports, de l'Équipement et de l'Environnement a décidé de soumettre le mandat d'exploration y relatif à un appel d'offre, conformément aux lois et règlements sur les marchés publics. C'est l'entreprise ARCHEODUNUM SA qui s'est ainsi vu confier ces travaux de fouilles dans le secteur sud du chantier, ce qui explique la raison d'un double rapport.



Fig. 10 - **Randogne**, Bluche. Vue générale du site depuis l'amont.



## Première phase d'intervention

Notre bureau a été mandaté par l'ORA, au mois de juin 2001, pour suivre la première tranche de construction d'un projet immobilier comportant quatre bâtiments, dans un secteur qui n'avait encore jamais livré de découvertes archéologiques, mais qui était recensé, du fait de la configuration topographique des lieux, comme secteur à «risque archéologique».

Lorsque nous sommes intervenus, les travaux d'excavation touchaient à leur fin. Les premières observations ont porté sur la partie nord du chantier où une tranchée provisoire avait été creusée pour détourner les eaux de ruissellement de l'excavation. Le nettoyage des coupes existantes a permis de mettre en évidence des niveaux anthropiques où étaient présents des foyers et des trous de poteaux. Dans l'un de ces foyers, les fragments d'un petit vase ont été découverts.

Dans la partie sud du chantier, les coupes situées en bordure de l'excavation ont livré les restes de deux tombes à inhumation. Ces sépultures, en partie détruites par la pelle mécanique, étaient orientées est-ouest. La tombe 1 a livré les restes d'un individu qui reposait en décubitus dorsal, avec la tête à l'est. Le défunt, vraisemblablement un individu de sexe féminin, était inhumé dans un cercueil en bois. Il était accompagné d'un abondant mobilier: un couteau en fer et une bouteille en céramique «indigène» derrière la tête (objets incomplets), une fibule en fer sur l'épaule gauche, un bracelet et quatre bagues en argent aux mains.



Fig. 11 - **Randogne**, Bluche. Vue de la tombe 4 en cours de dégagement.

De la tombe 2, apparemment placée parallèlement à la première, il ne subsistait malheureusement plus que les dernières phalanges des pieds.

A l'issue de cette première reconnaissance, une surface de 330 m<sup>2</sup>, bordant le sud de l'excavation et menacée par de futurs aménagements a été prospectée. Cette seconde étape a permis d'identifier de nouvelles fosses de tombes, mais aussi des structures (foyers et fosse) qui appartiennent à des niveaux antérieurs aux tombes.

Lors du creusement d'une tranchée d'égout à l'est du chantier, deux nouvelles tombes à inhumation, situées dans le prolongement de celles déjà repérées, ont été mises au jour.

La tombe 3, orientée est-ouest comme les précédentes, renfermait un individu reposant en décubitus dorsal, avec tête à l'est (le crâne et la partie gauche du torse ont été arrachés par la pelle mécanique). L'individu n'était accompagné d'aucun mobilier.

Une autre tombe (T4), située à proximité et présentant sensiblement la même orientation a livré les restes d'un individu, certainement féminin, reposant lui aussi en décubitus dorsal. La défunte était accompagnée d'un abondant mobilier rappelant celui de la tombe 1: une bouteille en céramique «indigène» déposée à la tête, une petite fibule en bronze au niveau de l'épaule droite, des bagues en argent et un bracelet du même métal au poignet droit, des anneaux de cheville en bronze sur chaque jambe.

Le mauvais état de conservation du métal et des os, ainsi que le caractère urgent de la fouille, nous ont contraint à prélever le mobilier dans des blocs de sédiment. Le dégagement en laboratoire et l'étude typologique de ce matériel ne sont actuellement pas encore réalisés. Dans l'attente de ces résultats, nous pouvons tout au plus, par comparaison avec d'autres sépultures découvertes en Valais, rattacher les tombes 1 et 4 au I<sup>er</sup> siècle avant notre ère (LT D1/ LT D2), voire plus tard, à la période augustéenne.

Par ailleurs, plusieurs foyers ont été dégagés dans la zone sud du chantier. Ils occupent une position stratigraphique antérieure aux tombes à inhumation. En l'absence de mobilier associé, des prélèvements de charbons de bois ont été effectués dans l'attente d'analyses C14 qui permettraient de dater cette première occupation du site.

ARIA SA, Manuel MOTTET

## **Seconde phase d'intervention**

En bordure méridionale du chantier, sept tombes à inhumation, quelques vestiges d'habitat ainsi que des phénomènes d'ordre géologique ont été dégagés lors de cette intervention. La nécropole est datée, en l'état des connaissances actuelles, de la fin de l'Âge du Fer. Les autres aménagements sont tous antérieurs à cette époque.

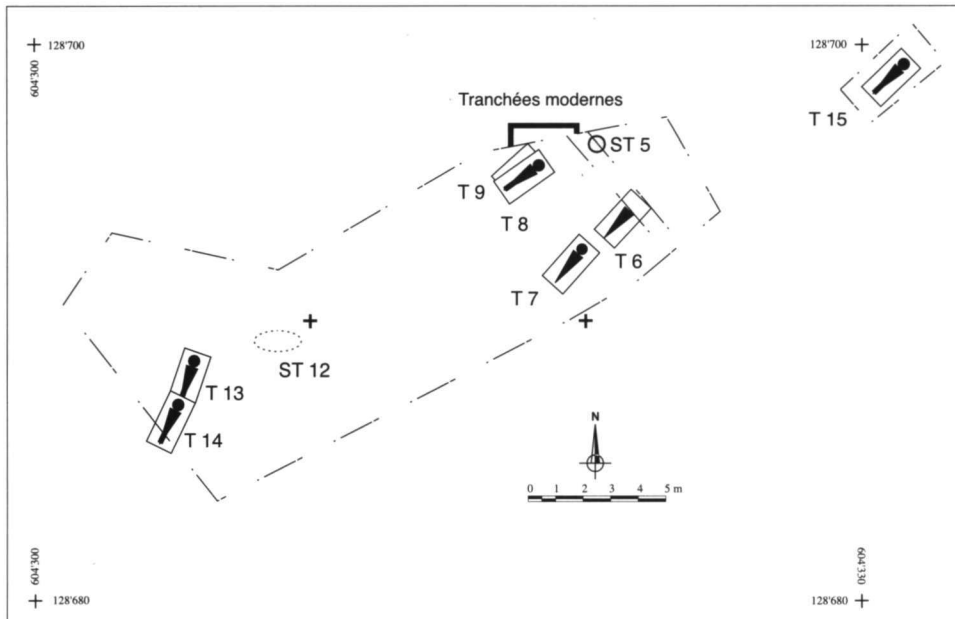


Fig. 12 - **Randogne**, Bluche. Plan schématique des vestiges découverts en automne 2001.

### *Les sépultures*

Il s'agit de tombes en fosses, dont la profondeur conservée est comprise entre 0,90 m et 0,40 m environ. La nature du terrain a permis d'excellentes observations au niveau du contenant des sépultures, qui consistaient, pour cinq d'entre eux, en des monoxyles (troncs d'arbres évidés) et pour un seul, en un coffre. Au sommet de la tombe T8, nous avons mis en évidence une structure qui pourrait correspondre aux vestiges d'un marquage de surface.

On distingue plusieurs types d'aménagement des tombes. Deux sépultures ont livré des pierres de couverture, qui devaient se situer à l'origine sur le couvercle du contenant en bois. Le pourrissement de ce dernier a entraîné leur chute dans l'espace du «cercueil» encore vide, ce qui a fortement endommagé le squelette (T13 et T7). Des entourages de pierres ont été découverts pour deux autres tombes (T14 et T8). Deux tombes ont été bouleversées (T13, fig. 13 et T9) et en partie détruites lors de la mise en place de deux autres sépultures (T14 et T8). L'une d'entre elles a d'ailleurs été pillée à cette occasion (T13). La dernière sépulture (T15, fig. 14) n'a livré aucun aménagement de pierres.

Toutes les tombes sont orientées est-ouest, la tête de l'inhumé se trouvant systématiquement à l'est. Les morts sont enterrés sur le dos, les mains dans diverses positions. Il s'agit d'adultes, de sexe masculin, à une exception près. L'âge du décès est variable: il est compris entre 20 et plus de 60 ans. Les déterminations anthropologiques ont été réalisées par François MARIÉTHOZ.



Fig. 13 - **Randogne**, Bluche. Vue de la tombe T13 partiellement bouleversée par la mise en place de l'inhumé de la tombe T14; elle a d'ailleurs été pillée à cette occasion. Situation: voir fig. 12.



Fig. 14 - **Randogne**, Bluche. Vue de la tombe T15 en cours de dégagement. Situation: voir fig. 12.

Ces sépultures contenaient peu ou pas de mobilier. En effet, seuls une perle en verre bleu (T13), deux fibules en fer (T13 et T15) et deux objets indéterminés (T13 et T15), également en fer, ont été découverts dans les tombes. Quelques fragments de céramiques ont été recueillis dans le remplissage des fosses.

#### *Les vestiges d'habitat*

Les vestiges d'occupation n'ont pu être dégagés que sur de petites surfaces. Cette intervention visait à dater l'habitat antérieur aux tombes par du mobilier. Malheureusement aucun témoin matériel n'a été mis au jour, à l'exception des quelques fragments de céramiques découverts dans le remplissage des tombes. Pour palier cette carence, nous avons prélevé des charbons de bois en vue d'obtenir, par défaut, des datations par analyses C14. Les quelques vestiges mis au jour, ne permettent pas d'appréhender la nature et l'organisation spatiale de cette occupation, le terrain ayant été fortement endommagé par des phénomènes hydrauliques antiques (chenal, coulées boueuses, passages de cours d'eau) ainsi que par des tranchées modernes de canalisation.

La structure ST 5 (fig. 12), partiellement recoupée par une tranchée moderne, ne s'est pas révélée être une tombe, comme le laissait présager sa forme oblongue. Cette anomalie circulaire n'a livré aucun mobilier. Il pourrait s'agir d'une fosse, d'un trou de poteau, voire d'une dépression naturelle.

La structure ST 12 (fig. 15), composée de plusieurs dalles de dimensions importantes, s'est révélée n'être, après la fouille, que le produit d'un phénomène



Fig. 15 - **Randogne**, Bluche. Le phénomène naturel ST 12 vu depuis l'est. Situation: voir fig. 12. Les lettres correspondent aux fragments qui ont pu être assemblés.

naturel. En effet, les différentes pierres provenaient à l'origine d'un seul gros bloc transporté à cet endroit par une coulée boueuse, voire par un cours d'eau. Le dégagement de la zone environnante (env. 25 m<sup>2</sup>) a mis au jour un ancien lit de rivière de direction sud-ouest/nord-est. Aucun vestige anthropique n'a été découvert dans cette zone. Toutefois les informations fournies par la documentation de ces niveaux naturels permettront sans doute de mieux comprendre la disposition de l'habitat.

### *Conclusions et perspectives de recherche*

Cette campagne a livré plusieurs renseignements d'importance, parmi lesquels on relèvera la mise en évidence de recoupements entre plusieurs tombes. Ce phénomène est, en effet, rarement observé dans les nécropoles de cette période. Dans un cas au moins, il est permis d'envisager un laps de temps assez court séparant les deux inhumations, puisque le «cercueil» de la tombe T13 était encore conservé lors de la mise en place de la tombe T14 (fig. 13). La découverte d'un aménagement au sommet de la tombe T8, qui pourrait correspondre à un marquage de surface, est également à relever.

La situation de cette nécropole, en milieu alpin, offre un parallèle précieux pour les tombes de Binn<sup>17</sup>, alors que la coexistence de deux types de contenants (coffre en bois et monoxyle) rejoint les observations réalisées en pays sédune<sup>18</sup>.

La présence au nord de la zone fouillée de vestiges d'habitat de La Tène finale permettrait, dans le cas de nouvelles interventions archéologiques, d'appréhender les liens existant entre une agglomération et sa nécropole.

ARCHEODUNUM SA, Caroline BRUNETTI

**SAINT-MAURICE**, district de Saint-Maurice  
Abbaye, cour du Martolet et «catacombes»  
Fig. 16

**HMA+MA**

CN 1304, env. 566'400/118'780; altitude env. 420 m.  
Intervention continue du 21 juin au 23 novembre 2001.  
Fouille programmée (reprise des anciennes fouilles). Surface de la fouille env. 1500 m<sup>2</sup>.  
Mandataire: bureau d'archéologie TERA, Sion; responsable Alessandra ANTONINI.  
Documentation et mobilier archéologique déposés provisoirement auprès du mandataire.

<sup>17</sup>Gerd GRAESER, *Aus der Ur- und Frühgeschichte des Kantons Wallis*, Naters, 1967; id., «La vallée de Conches de la préhistoire à l'époque romaine» in: Alain GALLAY, Gilbert KAENEL, François WIBLÉ et alii, *Le Valais avant l'histoire, 14 000 av. J.-C. - 47 apr. J.-C.*, Sion, Musées cantonaux, 23 mai - 28 septembre 1986 (cat. expo.), Sion 1986, pp. 302-313.

<sup>18</sup>Philippe CURDY, Marie BESSE et François MARIÉTHOZ, «Le rituel funéraire en territoire sédune (fin du 2<sup>e</sup> âge du Fer). Nouveaux acquis», *Bulletin d'études préhistoriques et archéologiques alpines*, V-VI, 1994-1995, pp. 169-187.



Fig. 16 - **St-Maurice**, Martolet. Travaux de relevé et de documentation sur le chantier. Vue du sud-est.

Après une interruption de cinq ans, l'année 2001 a vu la reprise des fouilles du site du Martolet. Cette première campagne a porté sur une surface d'environ 225 m<sup>2</sup>, couvrant la moitié occidentale de la nef de l'église dite de «St-Sigismond», la rampe d'accès qui longe la façade ouest de cet édifice ainsi que les vestiges situés entre la rampe et la crypte d'époque carolingienne. L'exploration de cette zone a nécessité la réouverture et la poursuite des sondages réalisés par P. Bourban (1896-1920), L. Blondel (1944-1945) et H.-J. Lehner (1994-1996). Seuls deux nouveaux sondages ont été ouverts. Huit tombes, dont quatre réductions ont également été fouillées.

Les aspects nouveaux de cette campagne de fouille 2001 concernent en premier lieu la topographie du Martolet. Situé au pied de la falaise, le terrain accuse en effet une forte pente vers le sud, et détermine l'organisation en terrasses des bâtiments depuis l'Antiquité tardive. D'autre part, la coupe stratigraphique située entre «l'hospice» et le mur sud de l'église «de St-Sigismond» a permis une nouvelle réflexion portant sur la chronologie relative des deux bâtiments: tous deux sont en effet implantés dans la même couche et sont antérieurs à un remblai de démolition. Le mur sud de l'église «de St-Sigismond» comprend, par ailleurs, deux phases de construction.

Dans le secteur de la rampe, la découverte d'un mur antérieur à celui qui délimite cette rampe à l'ouest, renouvelle la problématique de cette zone. Quant à l'angle nord-ouest de l'église «de St-Sigismond», très complexe, il n'a été exploré qu'en toute fin de campagne et son analyse, encore partielle, devra être complétée en 2002.

La poursuite des investigations devrait répondre à plusieurs objectifs prioritaires. Il s'agira notamment de déterminer la fonction de «l'hospice» et de confirmer l'existence de deux phases dans le mur sud de l'église «de St-Sigismond».

TERA Sàrl, Alessandra ANTONINI, Jean-Christophe MORET et Didier OBERLI.

**SALGESCH**, district de Loèche  
lieux-dits Maregraben et Feldjiweg  
Fig. 17 à 19

**BR+HA+M**  
**(LT+R)**

Coordonnées: CNS 1287, 609°900/128°250; altitude: env. 545 m.

Surface fouillée: env. 635 m<sup>2</sup>.

Intervention de novembre 2000 à avril 2001.

Mandataire: A.R.I.A., Sion; responsable sur place: Gabriele GIOZZA.

Documentation et matériel archéologique: dépôt provisoire auprès du mandataire.

Pendant l'été 2000<sup>19</sup>, des sondages, effectués sur le tracé de la future route cantonale T9, ont révélé sur la commune de Salgesch, au lieu-dit Maregraben, un site protohistorique inédit d'une superficie supérieure à 8000 m<sup>2</sup>.

Les fouilles archéologiques se sont déroulées durant l'hiver 2000-2001 et se sont restreintes à l'emprise du tracé de la future route cantonale. Elles ont permis de mettre au jour de nombreux vestiges.

Au-dessous de niveaux qui témoignent d'une exploitation agricole de la région à l'époque pré-industrielle (réseau d'aqueducs souterrains, drainages, chemin, palissade ...) et d'indices d'une fréquentation des lieux aux périodes romaine et de La Tène, de nombreuses structures ont été découvertes telles que foyers, fosses et murs en pierres sèches qui indiquent, à cet endroit, la présence d'un habitat du Premier Âge du Fer<sup>20</sup>. Les fouilles ont également mis en évidence pour cette

<sup>19</sup>Cf. Gabriele GIOZZA et Manuel MOTTET, *Vallesia* 2001, p. 631.

<sup>20</sup>Datations 14C Universiteit Utrecht (NL), Faculteit Natuur- en Sterrenkunde, R. J. Van de Graaff laboratorium. UtC n° 11372: 2517±34 BP, soit 796-454 av. J.-C., UtC n° 11374: 2441±40 BP, soit 761-404 av. J.-C., dates calibrées à 2 sigma, courbe 93 TREE 1, Kromer et alii, *Radiocarbon* 35, 1993, pp. 215-230.





Fig. 17 - **Salgesch**, Maregraben. Vue du fossé en cours de dégagement.

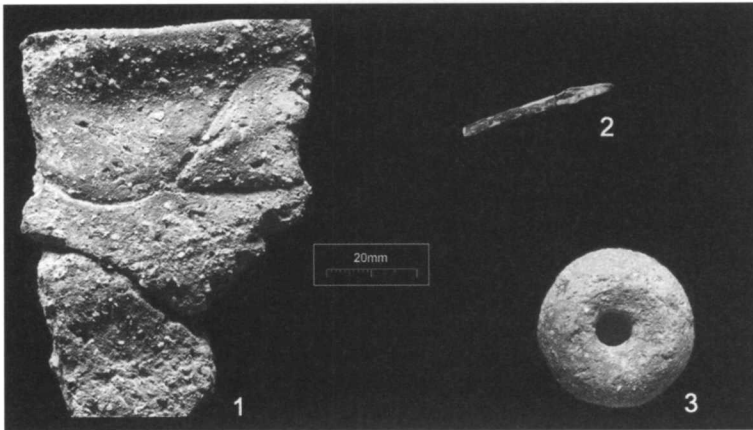


Fig. 18 - **Salgesch**, Maregraben. 1: fragment de bord d'un pot avec décor en vague sur la panse; 2: fragment d'aiguille à chas; 3: fusaïole en céramique.

période, dans la partie méridionale du chantier (Feldjiweg), un long fossé aménagé (fig. 17) qui marque la limite de cette occupation en direction du Rhône.

Le site a livré plusieurs milliers de fragments de céramique façonnée à la main dans une pâte grossière ainsi que quelques objets en bronze (fig. 18). Des datations C14<sup>21</sup> ont été effectuées sur un niveau d'installation antérieure à l'occupa-

<sup>21</sup>UtC n° 11566: 2799±46 BP, soit 1107-829 avant J.-C., UtC n° 11373: 3022±33 BP, soit 1388-1131 avant J.-C., dates calibrées à 2 sigma.

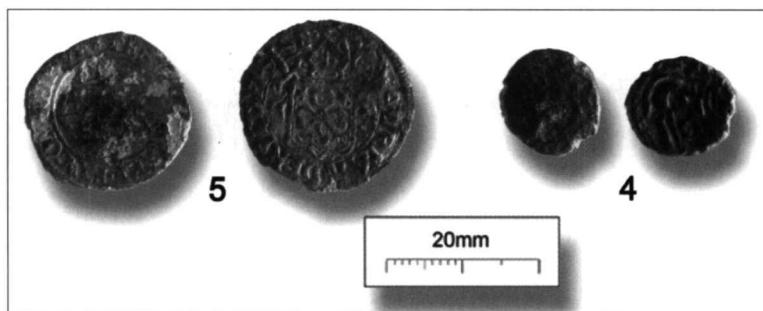


Fig. 19 - **Salgesch**, Maregraben. 4: monnaie véragre (imitation de la drachme padane), vers 50-15 avant J.-C.; 5: monnaie d'Adrien V de Riedmatten, frappée en 1683.

tion du Premier Âge du Fer. Elles permettent de déterminer cette occupation comme la plus ancienne du site, à la fin de l'Âge du Bronze (Moyen/Final). Ces datations font de Maregraben un site essentiel pour la préhistoire régionale. En effet, cette période de la fin de l'Âge du Bronze est mal connue en Valais et les vestiges, provenant souvent de découvertes anciennes, restent relativement rares.

On note aussi la découverte de monnaies de diverses périodes (fig. 19) qui attestent la fréquentation de l'endroit pendant un long laps de temps.

Par ailleurs une étude des macrorestes<sup>22</sup> entreprise essentiellement sur les structures du Premier Âge du Fer (silos, fosses et foyers) a permis notamment de mettre en évidence la plus ancienne preuve de culture de l'engrain en Valais.

La poursuite des travaux de terrain est prévue en 2004, sur les surfaces situées hors de l'emprise de la route. De nouvelles informations viendront compléter la documentation existante et permettront sans aucun doute d'enrichir nos connaissances sur cette région de Maregraben.

ARIA SA, Gabriele GIOZZA et Manuel MOTTET

**SION**, district de Sion  
Rue de Condémines 16, parcelle n° 591  
(bâtiment St.-Honoré)  
Fig. 20

**NE**

Coordonnées: CNS 1306, 593'610 / 119'820; altitude: env. 493 m.

Surface fouillée: env. 65 m<sup>2</sup> sur une superficie totale de 460 m<sup>2</sup>.

Intervention du 31 août au 5 septembre 2001.

Mandataire: A.R.I.A., Sion; responsable sur place: Vincent DAYER.

Documentation et matériel archéologique: dépôt provisoire auprès du mandataire.

<sup>22</sup>Analyses Olivier MERMOD, ARCHEOBOTANIK, Salgesch (VS).

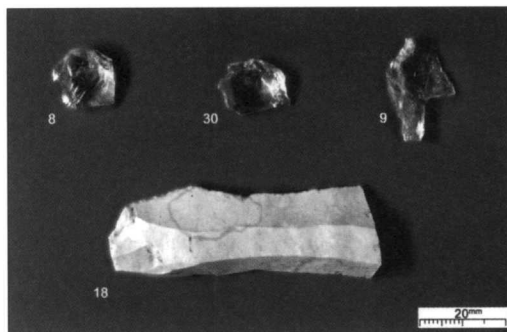


Fig. 20 - Sion, Condémines. Mobilier en cristal de roche et silex.

Le site a été découvert lors de la surveillance, par l'ORA, des travaux de construction d'un immeuble situé en zone archéologique à Sion. Le bureau d'archéologie TERA a réalisé les premiers travaux de repérage et le dégagement des niveaux anthropiques. Il s'agit de couches charbonneuses et organiques contenant quelques structures en creux et un peu de mobilier archéologique (fig. 20). Ces niveaux situés au pied de la coupe ouest de l'excavation, à une profondeur de 4 m, ont fait l'objet, en raison des menaces d'effondrement du terrain, d'une fouille extrêmement rapide. Dans cette même coupe, plus au sud et dans une séquence plus récente, deux foyers ont également été mis au jour. Pour des raisons de sécurité, la surface d'environ 65 m<sup>2</sup> a été systématiquement échantillonnée, de façon à récupérer sans danger le maximum d'information.

La typologie du mobilier archéologique retrouvé ne permet pas de fournir une datation précise pour ces occupations. Par contre, l'analyse C14 de quatre échantillons<sup>23</sup> de bois carbonisé atteste une séquence logique en plaçant deux niveaux anthropiques au Néolithique Ancien et deux autres au Néolithique Moyen II. Un premier examen archéobotanique<sup>24</sup> a révélé dans les niveaux du Néolithique Ancien la présence de céréales, dont l'amidonnier, celle de cône de pin et de prunellier.

L'analyse des coupes montre que, dans cette région, d'importantes phases de colluvionnement et des niveaux archéologiques ont été épargnés par les activités torrentielles de la Sionne. On peut s'attendre à retrouver cette séquence à l'ouest et au sud de la zone explorée.

ARIA SA, Vincent DAYER

<sup>23</sup>UtC n° 11368: 5995±49 BP, soit 5016-4728 avant J.-C., UtC n° 11369: 5748±43 BP, soit 4710-4463 avant J.-C., UtC n° 11370: 5095±36 BP, soit 3966-3797 avant J.-C., UtC n° 11367: 5903±40 BP, soit 4900-4690 avant J.-C., dates calibrées à 2 sigma.

<sup>24</sup>Analyses Olivier MERMOD, ARCHEOBOTANIK, Salgesch (VS).

**SION**, district de Sion  
Quartier de Sous-le-Scex, place du Midi,  
parcelle n° 783, chantier «Sous-le-Scex» 2001

**BR+HA+LT**

Coordonnées: CNS 1306, 594'175 / 120'140; altitude: env. 505 m.

Surface fouillée: env. 22 m<sup>2</sup>.

Intervention du 23 au 30 mars 2001.

Mandataire: A.R.I.A., Sion; responsable sur place: François MARIÉTHOZ.

Documentation et matériel archéologique: dépôt provisoire auprès du mandataire.

Le secteur de fouille analysé en mars 2001 est situé à l'est de la zone IV excavée en 2000. L'intervention s'est limitée à un enlèvement des niveaux supérieurs à la pelle mécanique jusqu'aux horizons protohistoriques, à un dégagement rapide de ces niveaux, puis à la fouille des structures en creux. Une nouvelle sépulture celtique (T551) a été mise au jour et l'extrémité est de la grande fosse-foyer (STR 236<sup>25</sup>), découverte en 2000, a pu être observée.

La tombe T551 est une sépulture masculine sans mobilier. La fosse (260 x 125), profonde d'environ 1 m, est orientée nord-est / sud-ouest. Le défunt, âgé de 40 à 60 ans, était déposé en décubitus dorso-latéral gauche, membres allongés, dans un cercueil monoxyle étroit (env. 35 cm), tête au nord-est. Quelques pierres entouraient le cercueil. Cette sépulture présente les mêmes caractéristiques d'orientation, de dimensions et d'aménagements que celles fouillées quelques mètres plus à l'ouest en 2000, ainsi que la même insertion stratigraphique. Malgré l'absence de mobilier, qui permettrait de la dater précisément, elle appartient sans aucun doute à la nécropole celtique (La Tène C/D).

La fosse-foyer est de loin la plus grande du site. Fouillée en majeure partie en 2000, son extrémité est a pu être dégagée durant cette dernière intervention. La longueur de la fosse atteint 670 cm, pour une largeur de 100 cm. Les parois sont fortement rubéfiées sur une épaisseur de 8 à 10 cm. Sur des charbons provenant de la base de la structure, ainsi que sur deux autres structures de combustion fouillées en 2000 (STR 241<sup>26</sup> et 242<sup>27</sup>), des datations C14 ont été réalisées. Elles placent les horizons protohistoriques au Bronze final et à la fin du Premier Âge du Fer ou à La Tène ancienne.

Des deux couches d'occupation, non discernées durant cette intervention, proviennent quelques fragments de céramique. Trois structures sont associées à ces niveaux: deux trous de poteaux et un petit fossé dans lequel on a découvert une fusaïole en céramique.

ARIA SA, François MARIÉTHOZ

<sup>25</sup> UtC n° 10697: 2377±38 BP, soit 725-384 avant J.-C., date calibrée à 2 sigma.

<sup>26</sup> UtC n° 10696: 2441±46 BP, soit 779-399 avant J.-C., date calibrée à 2 sigma.

<sup>27</sup> UtC n° 10739: 2783±34 BP, soit 1004-832 avant J.-C., date calibrée à 2 sigma.

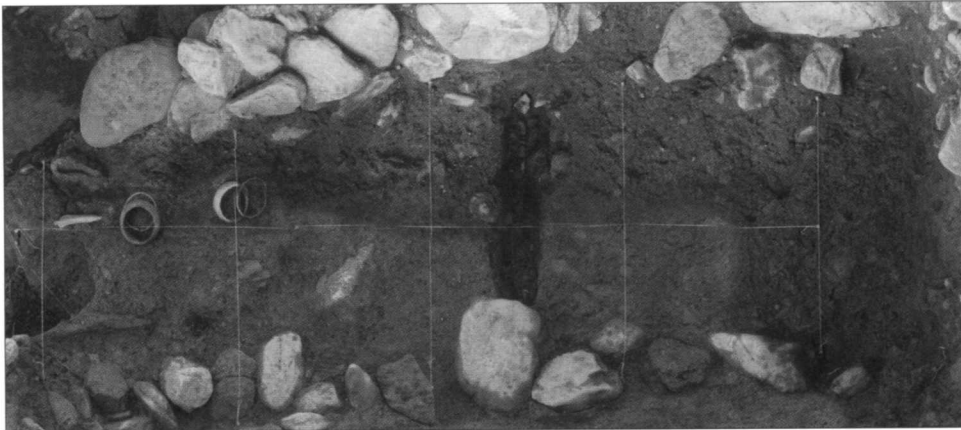


Fig. 21 - Sion, Platta, Institut Don Bosco. Vue de la tombe 10.

**SION**, district de Sion  
 Quartier de Platta, parcelle n° 14481  
 (Institut Don Bosco)  
 Fig. 21-22

**HA+LT+R**

Coordonnées: CNS 1306, 594'075/120'680; altitude: env. 542 m.  
 Surface étudiée pour évaluation: env. 350 m<sup>2</sup>, sur une superficie totale de 1600 m<sup>2</sup>.  
 Intervention du 18 juin au 5 octobre 2001.  
 Mandataire: A.R.I.A., Sion; responsable sur place: Gabriele GIOZZA.  
 Documentation et matériel archéologique: dépôt provisoire auprès du mandataire.

Découvert au printemps 2000, lors des travaux de terrassement d'une parcelle située au nord du bâtiment Caritas<sup>28</sup>, le gisement d'une superficie de 1600 m<sup>2</sup> a été l'objet, en 2001, d'une campagne d'investigations dont le but était d'évaluer le potentiel archéologique.

Déjà en 1999 et 2000, une surface d'environ 150 m<sup>2</sup> avait été fouillée à l'ouest de ce même bâtiment, mettant au jour les vestiges d'une nécropole du Premier Âge du Fer<sup>29</sup>. L'importance des découvertes alors réalisées et la situation du site en pleine agglomération de Sion ont conduit l'ORA à faire «geler» la zone pour une période de 10 ans, le temps que de véritables recherches archéologiques soient entreprises. Celles-ci devraient aboutir à une éventuelle mise en valeur des vestiges de cette nécropole protohistorique pour une présentation au public.

<sup>28</sup> Cf. Gabriele GIOZZA et Manuel MOTTET, *Vallesia* 2001, pp. 638-641.

<sup>29</sup> Cf. Manuel MOTTET, *Vallesia* 2000, pp. 624-625 et Gabriele GIOZZA et Manuel MOTTET, *Vallesia* 2001, pp. 638-641.

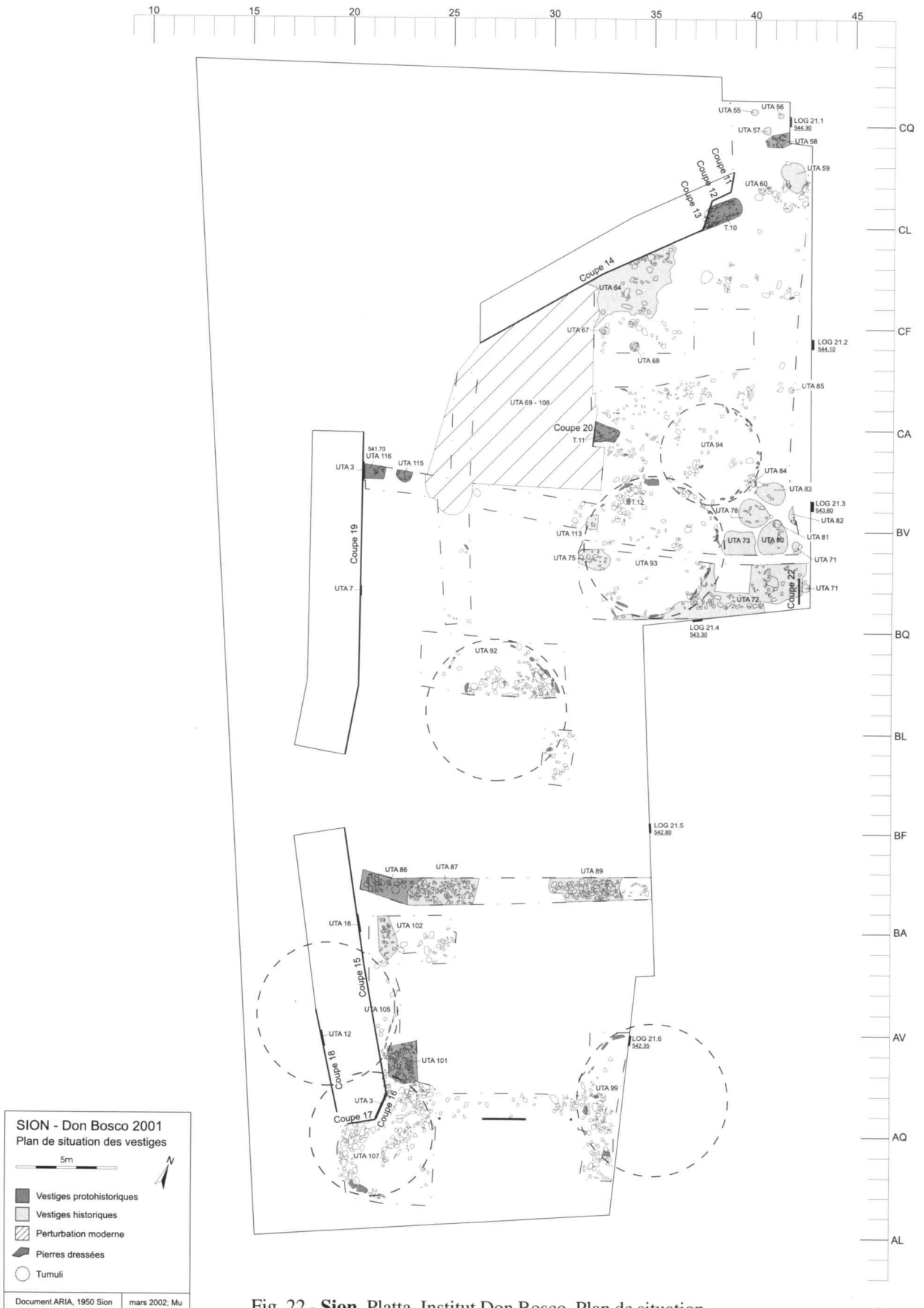


Fig. 22 - Sion, Platta, Institut Don Bosco. Plan de situation.

En été 2001, les travaux d'évaluation ont porté sur l'étude de deux tranchées perpendiculaires, placées aux extrémités ouest et nord de la parcelle, ainsi que sur des bandes de terrain décapées en surface, régulièrement réparties sur le site. Par ailleurs deux sondages profonds (environ 5 m) ont été réalisés dans les alluvions sous-jacentes pour repérer d'éventuels niveaux plus anciens<sup>30</sup>, mais ils se sont révélés négatifs.

Six grandes structures mégalithiques, dont le diamètre restitué varie entre 4 et 7 m, ont été repérées. Ces structures circulaires, constituées de dalles verticales plantées dans le sol, paraissent du même type que celles observées les années précédentes. Par ailleurs, plusieurs tombes ou empierrements (11) correspondant à des remplissages de fosses de tombes, situés soit à proximité, soit directement en relation avec ces cercles, ont été repérés. Trois tombes avaient partiellement été détruites par les travaux de terrassement modernes, et l'une d'entre elles, particulièrement menacée (tombe 10), a été fouillée. Cette fosse orientée ouest-est contenait le corps d'un individu inhumé en décubitus dorsal, tête à l'ouest (le crâne et la partie supérieure du torse ont été détruits). Il portait une fibule en fer serpentinaire sur le côté gauche, à proximité de l'humérus, et à chaque bras deux bracelets en pierre verte et en bronze, et au niveau du bassin un anneau en bronze, probablement une boucle de ceinture. Au vu du mobilier retrouvé, il s'agit certainement d'une sépulture féminine du Premier Âge du Fer. Les deux autres sépultures n'ont pas été dégagées. Il s'agit d'une tombe d'enfant, passablement perturbée, et située à l'intérieur du cercle mégalithique D. L'autre, une inhumation en fosse, présente la même orientation que la tombe 10. Malheureusement, il ne subsiste plus que les jambes du défunt, le tronc et la tête située à l'ouest ayant disparu.

Pour conclure, ces travaux ont permis de mettre en évidence une séquence archéologique complexe, constituée de structures en creux (fosses, foyers, trous de poteaux) d'époque moderne ou historique et de tombes ou de structures mégalithiques d'époque protohistorique souvent en contact les unes avec les autres. L'étude de ces structures, celle de leur chronologie absolue, s'avèrent extrêmement délicates dans la mesure où, en divers endroits du site, les raccords stratigraphiques ne sont plus possibles.

Par rapport aux deux campagnes précédentes, réalisées à l'ouest du bâtiment de Caritas, la densité des vestiges liés à la nécropole semble rester constante sur la totalité de la surface étudiée. Le fait que le nombre de tombes repérées en surface paraisse moins important est certainement dû à la difficulté de l'observation des fosses dans un terrain où les empierrements sont abondants. La typologie des structures et les séquences stratigraphiques restent similaires à celles observées les années précédentes.

De ces premières constatations, il ressort que nous sommes en présence d'un complexe funéraire de première importance pour le Valais, tant par sa taille que par la qualité et la rareté des vestiges rencontrés. Les tombes mises au jour jusqu'à présent datent toutes du Premier Âge du Fer, mais il n'est pas impossible que cette

<sup>30</sup>Cf. Jean-Christophe MORET, *Vallesia* 1999, pp. 340-341.

nécropole ait fonctionné pendant une plus longue période, dès la fin de l'Âge du Bronze, comme cela est attesté sur des sites comparables dans les pays voisins.

ARIA SA, Gabriele GIOZZA et Manuel MOTTET

**SION**, district de Sion  
Bramois, Pranoé, parcelle n° 22969  
(Villa Zermatten)  
Fig. 23

**NE+LT+HMA**

Coordonnées: CNS 1306, 597'570 / 120'125; altitude: env. 506 m.  
Surveillance archéologique de chantier (excavation: 32 m<sup>2</sup>). Analyse stratigraphique et sondages à la tarière.  
Intervention du 26 avril au 30 avril 2001.  
Mandataire: A.R.I.A., Sion; responsable sur place: Claire NICOURD.  
Documentation et matériel archéologique: dépôt provisoire auprès du mandataire.

Depuis 1999, un suivi archéologique des constructions dans le quartier de Pranoé à Bramois (commune de Sion) a révélé la présence d'une séquence archéologique complexe et bien conservée. Au printemps 2001, la surveillance des travaux pour la construction d'une buanderie en annexe à une villa familiale a mis au jour l'extrémité de deux tombes, conservées juste au-dessous d'une tranchée pour une canalisation. Ces deux tombes n'ont pas été fouillées en totalité, l'intervention se limitant à une analyse et au prélèvement des éléments apparents en coupe. La tombe BS01-T1 la plus récente, d'orientation nord-sud, est datée du Haut Moyen Âge grâce au mobilier funéraire (scramasaxe en fer et garniture de ceinture en fer damasquinée de type C). Les observations faites sur la position des os du squelette montrent que le défunt était déposé en décubitus dorsal, tête au nord, dans un cercueil de forme et de nature inconnues. Cette tombe est la première de cette époque attestée à Bramois, compte tenu de la datation incertaine des découvertes faites au XIX<sup>e</sup> siècle; elle constitue un nouveau jalon dans notre connaissance du site de Pranoé. Nos informations sont plus limitées en ce qui concerne la tombe BS01-T2 plus ancienne, d'orientation est-ouest. Seule une partie du crâne et du haut du corps du défunt a pu être étudiée en coupe. Celui-ci était sans doute déposé en



Fig. 23 - **Sion**, Bramois, Pranoé. Garniture de ceinture en fer damasquinée de la tombe BS01-T1, en cours de restauration.



décubitus dorsal, la tête à l'est, mais le mode d'inhumation (coffre, etc.) reste incertain. La datation de la sépulture BS01-T2 pose aussi problème en l'absence de mobilier. Toutefois, son contexte stratigraphique et son orientation sont les mêmes que ceux des tombes du Second Âge du Fer récemment fouillées à proximité; ces caractéristiques nous amènent à l'attribuer provisoirement à la période de La Tène. Quatre sondages à la tarière ont également été réalisés dans le fond de l'excavation afin de compléter l'information stratigraphique. Il était notamment question de vérifier si la dépression néolithique découverte en 1999, qui était repérée et datée à divers endroits du quartier, se prolongeait à cet emplacement. Le pronostic s'est vérifié puisque des dépôts caractéristiques du comblement de cette dépression ont été mis en évidence. L'hypothèse d'un paléochenal de la Borgne semble se confirmer lorsqu'on topographie les données stratigraphiques réunies depuis 1999; cette hypothèse est bien entendu à vérifier par le biais de nouvelles données et surtout grâce à une étude sédimentologique, seule à même de qualifier la dynamique et l'origine pétrographique des dépôts. Tout porte à croire également que l'habitat néolithique découvert en 1999 s'étend, au minimum, sur l'ensemble de la zone du paléochenal.

ARIA SA, Claire NICLOUD

### **Crédit des illustrations:**

ARCHEODUNUM SA, F. Tournelle: fig. 13, 14 et 15.  
ARCHEODUNUM SA, Y. Buzzi/C. Brunetti: fig. 12.  
ARIA SA: fig. 22.  
ARIA SA, G. Giozza: fig. 17.  
ARIA SA, J.-Ph. Dubuis: fig. 18 à 21 et 23.  
ARIA SA, M. Mottet: fig. 4, 10 et 11.  
ORA VS: fig. 6 à 9.  
ORA VS, C.-E. Bettex: fig. 5.  
TERA Sàrl: fig. 1, 3 et 16.  
TERA Sàrl, A. Henzen: fig. 2.